

PROJET ÉOLIEN DE L'ÉRABLE

MÉMOIRE

Présenté par
Paulo Asselin

A handwritten signature in cursive script that reads "Paulo Asselin". The signature is written in black ink and is positioned below the typed name.

PROJET ÉOLIEN DE L'ÉRABLE

MÉMOIRE

Je m'appelle Paulo Asselin et je réside le secteur Vianney de St-Ferdinand depuis 1986.

J'ai été conseiller municipal à St-Ferdinand à partir de 2005 et ai représenté le district no 2. Je vais tenter dans les lignes qui suivent de vous faire un historique de la vie municipale autour du projet éolien de L'Érable et ce en tant que conseiller.

En octobre 2005, après avoir recherché et rencontré vainement dix candidats que je croyais capables de représenter le district #2, j'ai accepté de me présenter comme conseiller municipal.

Après mon élection, lors de la répartition des tâches du conseil, le maire Langlois m'invite à être responsable, entre autres, du journal mensuel municipal. Après quelques mois, je prends l'initiative de rédiger moi-même un compte rendu des délibérations du conseil municipal; auparavant, on reproduisait textuellement les textes assez techniques des résolutions, ce qui rendait difficile la compréhension pour la majorité des citoyens en plus de réduire leur intérêt pour leur municipalité. Mais je dois combattre une certaine réticence de communication; on informe le moins possible pour ne pas prêter flanc à des questions embarrassantes! Cet état de fait dure depuis longtemps au conseil municipal. Une très grande discrétion règne parce qu'un petit journal contestataire indépendant « le canard du lac » aurait pu utiliser quelque information pour empêtrer les membres du conseil municipal d'alors. Le journal est mort après quelques années de parution non sans avoir créé des-effets néfastes; la psychose, elle est demeurée : on a peur de dire quelque chose qui pourrait être utilisé contre le conseil.

Ainsi, à mon arrivée au conseil, les élus se comportent comme s'ils marchaient constamment sur des œufs et bien sûr, ne rien dire est encore la meilleure voie pour éviter toute espèce de problèmes. Alors, il ne faut pas se surprendre des absences de discussions surtout en assemblée publique!

Juin 2006 – La compagnie «Éolelectric» visite les propriétaires de terrains pour leur offrir un contrat de location et verse \$1000 à la signature du contrat. Elle achète la confiance des gens en précisant qu'elle est de Varennes près de Montréal. Le représentant d'Éolelectric est très réservé dans ses informations et son projet semble très simple et sans problématique.

En octobre 2006, les représentants de la MRC décident d'engager un consultant : M. Jean-Louis Chaumel, de L'UQAR.

Fin janvier 07, rencontre de M. Chaumel et d'invités choisis : M.R.C. et représentants de conseils municipaux dont les maires de St Ferdinand, Ste-Sophie et St-Pierre- Baptiste. Les propos de M. Chaumel sont très clairs : «Vous pouvez faire la presque totalité du projet si vous le voulez ou bien vous laissez faire les compagnies.» Les propos de M. Chaumel se retrouvent dans le journal municipal.

Une 2e rencontre préparée par la MRC, l'UPA et M. Chaumel a lieu au Carrefour de l'Érable à Plessisville; des propriétaires terriens contestent les propos de M. Chaumel et prônent les avantages certains de laisser l'initiative du projet à la compagnie Éolectric. Cependant, les participants souhaitent que la MRC ait une part dans le projet à hauteur de 33 % environ. Ce fut la dernière fois que l'on a rencontré M. Chaumel.

Puis, il y a changement d'orientation de la part des décideurs de la MRC, on s'oriente vers un conseiller financier!

On est toujours dans un processus coopératif avec la compagnie Éolectric qui n'est pas emballé de ce procédé. On parle de s'intégrer au projet dans un rapport 33% et même un peu plus. J'appuie donc la signature du protocole d'entente le 7 mai 2007.

En décembre 2008, tous les conseillers de St-Ferdinand savent la situation chaotique entre les parties : la MRC et les municipalités voulaient être remboursées pour le travail des employés et des locaux utilisés par la compagnie Enerfin alors que cette même compagnie croyait toujours que sa venue dans la MRC n'était que manne et généreuses retombées économiques.

Après la désastreuse assemblée publique d'information de décembre 2008 (où la population reçoit l'invitation la veille par le journal de l'Avenir de l'Érable) M. Charles Lysterie nouveau porte-parole de la compagnie Enerfin ayant la capacité de s'exprimer en français dit à peu près rien! SNC-Lavalin présente son point de vue favorable au projet et il y a un simulacre de sonorisation au sous-sol qui ne satisfait aucun interlocuteur sauf le présentateur!

Je suis excessivement déçu de tout ce cirque auquel la population ne participe à peu près pas! De retour au conseil, le maire nous dit avant la tenue du comité de travail sur le budget que le comité de suivi (ou quelques membres influents) a fait savoir son mécontentement à la compagnie concernant le porte-parole Charles Lysterie, un membre de l'équipe SNC-Lavalin et la représentante de la

compagnie de communication Absolu; de plus, le maire nous dit (toujours avant d'être tous disposés à travailler sur le budget municipal) qu'ils (quelques membres influents du comité de suivi), dont lui le préfet avaient averti la compagnie Enerfin qu'il y aurait une facture à payer pour les services exigés auprès des travailleurs de la MRC et des municipalités. Ce fut une surprise complète pour la compagnie Enerfin. Notre maire nous dit à ce moment : «Je pense que le projet vient de flopper!» (15-16 déc 2008) Il continue : «Il n'y a aucune rencontre de prévue pour 2009. Ils sont tous en Espagne!»

Cela fait contraste avec l'article flamboyant paru dans le journal l'Avenir de l'Érable six mois plus tard (*photo*) où la réussite des négociations semble même avoir dépassé les espérances des principaux décideurs et représentants de la population.

J'avais mentionné au comité CIRPE dès janvier 2009 mon opposition ferme et constante au projet tel qu'il était devenu à ce moment. Je parlais constamment au conseil municipal lors de l'assemblée publique de la possibilité de faire autrement, de s'engager dans un projet communautaire, de prendre des informations auprès de la municipalité d'Amqui. Je répétais les propos enthousiasmés du maire, M. Gaétan Ruest que j'ai personnellement contacté à plusieurs reprises. Le grand mouvement MCN 21 (Maître chez nous au 21e siècle) auquel a adhéré la municipalité d'Amqui m'emballait beaucoup, mais j'étais le seul à tenir ces propos et on espérait que je me ferme le plus tôt possible.

Fin printemps 2009, étant donné l'inacceptabilité sociale du projet, j'ai tenté d'amener les membres du conseil à réfléchir à une autre façon d'implanter des éoliennes sur le territoire. J'ai fait imprimer des documents et ai présenté une proposition aux membres du conseil afin qu'on prenne quelques heures pour réfléchir ensemble à un modèle différent, moins gros, mais de nature coopérative. La réflexion n'a pas eu lieu, et l'une des raisons évoquées alors était la peur de poursuites judiciaires par le promoteur Enerfin.

C'est à plusieurs reprises que j'ai dû affronter le ras-le-bol du maire Langlois lors de mes interventions en assemblée publique (*vidéo*). C'était la seule place où l'on était obligé de m'écouter, même si je ne disais que le strict nécessaire! Même que le maire Langlois mentionne à l'auditoire à quelques reprises que j'empiétais sur la période de questions prévue à l'item suivant, période réservée aux questions des citoyens! Et, c'est à quelques occasions que j'ai dû, en plus de supporter les regards réprobateurs du maire, lui indiquer que j'avais d'autres questions concernant le projet éolien! Des concitoyens présents m'ont indiqué leur très grand malaise de ces situations tout à fait à l'encontre de la démocratie! Dès la 2e rencontre en assemblée publique du conseil qui a suivi avec la cie

Enerfin en mai 2009 où M. Pépé nous indiquait le montage financier du projet de l'Érable, j'ai demandé au maire de St Ferdinand d'avoir la version de M. Heinneken : spécialiste financier payé par la MRC et la municipalité sur cette présentation financière, je n'ai jamais eu de réponses même après avoir renouvelé ma demande à l'assemblée du conseil municipal suivant! Mes propos n'ont aucune importance!

Mode de fonctionnement pour le vote des résolutions au conseil municipal de St-Ferdinand

Le maire explique **grosso modo** le sujet sur lequel on doit se prononcer et s'il n'y a pas de questions demande la position des conseillers. Le mois suivant, les conseillers peuvent lire la résolution qu'ils ont adoptée.

Des résolutions importantes sont ainsi votées en l'absence d'une lecture **préalable complète** de la résolution!

Ainsi, à l'assemblée spéciale du mois de juin 2009, en l'absence du public, le maire Langlois explique brièvement une entente intervenue entre Enerfin, la MRC et les trois municipalités concernées par le projet. La compagnie va verser \$440 000 sur trois ans : **aucune explication** sur la longue liste des obligations de la MRC envers le promoteur!

«Ce n'est que le paiement des factures accumulées et à venir! Il n'y a pas de cadeau là-dedans! Je suis contre cette proposition trompeuse.» Paulo Asselin

De la même façon, le 31 août 2009, le maire de St-Ferdinand a demandé le vote sur la résolution appuyant Enerfin dans sa demande de dérogation auprès de la CPTAQ lors d'une séance spéciale du conseil. Ce vote est demandé alors que, devant plusieurs témoins, la résolution n'avait pas été lue! Des citoyens présents ont exigé la lecture de la résolution avant le vote des conseillers! Les conseillers présents étaient prêts à voter parce que c'est à ce procédé qu'on est habitués. Un mois plus tard, on voit le texte officiel que l'on a voté en bonne confiance!

En réalité, si les conseillers à la municipalité de St-Ferdinand sont peu informés du dossier éolien, parce l'information est distillée au compte-goutte, et qu'il leur est demandé de voter des résolutions sans même qu'elles soient lues, imaginez l'information dispensée à la population!

Opinion de Paulo Asselin, citoyen de Vianney à St-Ferdinand

Le projet éolien de L'Érable : un gâchis social évident!

Après avoir accepté et signé le contrat de servitude de notre terre pour l'implantation d'éoliennes, mon épouse et moi avons commencé à douter du bien-fondé de notre geste : beaucoup trop de questions étaient sans réponses! Alors, nous avons retourné le chèque de 1 000 \$ à la compagnie en leur signifiant que nous allions y réfléchir davantage.

Lors des deux rencontres d'information publiques, soirées organisées par la MRC et les trois municipalités impliquées dans le projet, il fut ébauché la possibilité d'avoir un projet coopératif ou communautaire selon les propos de M. Chaumel, spécialiste engagé par la MRC à cette époque. Cette démarche a été abandonnée parce que semble-t-il la compagnie était trop avancée dans le dossier et qu'on ne pouvait pas établir précisément les coûts de la participation au projet.

À l'arrivée d'Enerfin, compagnie espagnole qui a acheté l'expertise d'Éolectric, j'ai vécu un semblant d'espoir - ouverture - dialogue-conciliation, mais ce fut de courte durée.

Il y a un aspect majeur et directeur qui nourrit le projet : c'est \$. Il y a un critère de décision et c'est toujours \$. C'est tellement vrai que l'ensemble des maires de la M.R.C. s'entendent pour engager un spécialiste financier, M. Heinneken, pour étudier le dossier économique avec la compagnie, et dernièrement s'est ajouté M. Nicolas Talbot.

Pendant ce temps, le climat social se détériore de la rencontre promotionnelle de décembre 08 au Manoir du Lac en passant par celle de mai 09. La municipalité s'enlise dans un borbier indescriptible; il n'y a plus de dialogue possible, même que des injures entre concitoyens sont entendues à la radio régionale. Et il y a plus encore parce que la dissension fomenté même au sein de plusieurs familles et entre voisins.

L'auteur du Petit Prince écrivait : «si tu veux diviser des hommes, donne-leur du pain (entendre 8 000 \$/éolienne), si tu veux unir des hommes, donne-leur une tour à construire (entendre un projet communautaire).

Voilà la seule avenue possible : tout reprendre à zéro – rebâtir notre collectivité autour d'un projet rassembleur, unificateur, prendre le temps qu'il faut, se

concerter, former des comités locaux de consultation, unir nos forces dans un petit projet à notre mesure, mais un projet qui nous appartient en grande partie, un projet qui ferait notre fierté et qui générerait des revenus à tous ses actionnaires c'est-à-dire nous autres. Ça, c'est du développement durable!

Faire notre propre électricité et vendre le surplus à Hydro-Québec à partir d'une ou deux éoliennes acceptées par tout le monde et surtout par ceux qui seront dans le voisinage.

Il faut admettre que notre municipalité n'a pas su évaluer tous les impacts reliés à un parc éolien, en tout cas, moi, j'admets que j'ai fait preuve d'une grande naïveté dans ce dossier. J'ai cru, naïvement, qu'un projet parrainé par la MRC était nécessairement bénéfique pour l'ensemble de la municipalité, et ce n'est pas le cas. Quelle municipalité envie notre dissension sociale? Il est évident que toute municipalité est très intéressée à une entrée financière, mais on ne peut pas le faire au détriment de la paix sociale et de notre paysage qui sera désormais défiguré par nos montagnes rasées. De donner les municipalités des Appalaches en pâture aux compagnies éoliennes n'est certainement pas honorable pour le gouvernement libéral du Québec.

Quelles sont les ressources de la MRC pour réconcilier les familles, les voisins, les concitoyens de notre municipalité? Ces frais encourus seront-ils inclus dans les redevances volontaires de la compagnie éolienne? J'en doute fortement. Ça va prendre plus que des belles promesses pour réparer cette brisure sociale. Tout ça a un prix et c'est beaucoup trop cher, à mon goût, pour continuer le déchirement de notre municipalité.

En tant que citoyen de St-Ferdinand et en tant qu'ex-conseiller de St-Ferdinand, je suis contre le projet éolien de L'Érable, contre ce mauvais projet éolien industriel en milieu habité!

Paulo Asselin